

ASSEMBLEE GENERALE -- AMOPA 52 -- 15 mai 2019

Lycée Saint-Exupéry de Saint-Dizier

Excusés : Maria Barbé ; Jacqueline Loreaux ; J.François Meylan ; Simone Walther et Dominique Jurion.

Monsieur Claude COUSIN, Président de l'AMOPA 52, souhaite la bienvenue aux 35 Amopaliens présents et développe les grandes lignes de nos actions menées, en particulier le concours de l'AMOPA qui est une réussite pour les jeunes haut-marnais de plus en plus intéressés. Par contre on doit s'inquiéter de la baisse des adhésions dans la section. Une minute de silence est observée pour les Amopaliens décédés en 2018 : Mireille Conia, Robert Huvig, Maurice Richoux, Pierre Straub, M. Zahn et Roger Savajols.

Monsieur Laurent BABOT, Proviseur du lycée qui nous accueille, nous présente son établissement.

Mme Robert-Dehault, Amopalienne et maire de Saint-Dizier, nous donne des précisions sur les travaux entrepris pour moderniser la ville dans le passé et surtout les 30 projets actuels mis en œuvre pour créer un centre - ville attractif qui profitent également à l'ensemble du territoire.

L'AMOPA

Créée en 1962, elle est placée sous le haut patronage du Président de la République et du ministre de l'Education nationale ; elle est reconnue d'utilité publique.

Son AG en mai 2018 à Compiègne et son Congrès en mai 2019 à la Grande Motte.

Un salon du livre a été organisé à Lille par la section du Nord en janvier 2018.

L'AMOPA voit ses effectifs diminuer : 17 089 adhérents, 6 500 abonnés à la revue (rappel : on comptait 20 000 adhérents en 2018). Pour 2018, son déficit s'élève à 111 601 euros avec entre autres la réfection du bâtiment abritant le siège national. Pour 2019, il est prévu un déficit de 120 930 euros. L'adhésion passe donc de 30 à 32,00 euros et 24,00 euros encore pour l'abonnement à la revue ; la quote-part pour 2018 qui nous est versée est fixée au taux de 37,5% du montant de nos adhésions.

L'AMOPA va réduire ses frais de structure.

Le site : www.amopa.asso.fr est consulté 300 à 500 fois par jour.

Rapport d'activités de Francine BAI

- Notre section compte 67 adhérents à jour de leur adhésion en 2019, 21 en retard pour 2018 et 0 sympathisant, ce qui donne 88 adhérents (99 l'an dernier et 113 en 2017). Aucune adhésion nouvelle mais 2 réadhésions. 71 ont une adresse mail et 24 sur 64 sont abonnés à la revue de l'AMOPA.
- 2 COM : Anne SOMMELET et Jean KALTENBACH – 19 OFF et 67 CH.
- **L'écho amopalien n° 7** a obtenu encore beaucoup de succès avec une 1^{ère} page très réussie.

La carte de vœux a été réalisée par des élèves du collège Françoise Dolto de Nogent.

Le courrier a été envoyé aux adhérents, aux nouveaux promus ainsi qu'aux autorités civiles.

• Les activités en 2018

>>> Notre AG du 16 mai s'est déroulée au collège Françoise Dolto à Nogent où nous avons été accueillis par le Principal, Claudy Henriot. Une cinquantaine de présents, 6 récipiendaires décorés et 2 nouveaux

adhérents. L'après-midi, visite du musée de la coutellerie, un haut-lieu de la coutellerie française qui a connu son apogée au 19^e siècle avec 6000 personnes.

>>> Les sorties

Le 14 avril, visite du château de la Motte-Tilly du 18^e dans l'Aube qui appartient aujourd'hui au centre des monuments nationaux à la condition que « le visiteur puisse y ressentir le sentiment d'une présence » a dit la marquise de Maillé à son décès en 1972. Il a servi au décor du film de Milos Forman, Valmont, inspiré de l'œuvre de Choderlos de Laclos, les liaisons dangereuses.

Ensuite visite guidée de la ville de Nogent sur Seine, un panorama sur son histoire, de la Préhistoire à nos jours.

Enfin le musée Camille Claudel avec une quarantaine de ses œuvres exposées, mais aussi des sculptures de Ramus, Dubois, Boucher Nogentais ; 200 sculptures du 19^e.

La sortie des 6 et 7 octobre, « à la découverte du Saint Quentinoise » a été supprimée ou mise de côté, à cause de la faible participation.

Heureusement ces sorties sont faites en partenariat avec l'IUTL de Chaumont.

>>> **Le concours de l'AMOPA « Défense et illustration de la langue française » en 2018**

9 écoles, 6 collèges et 2 lycées ont participé : 114 copies nous ont été envoyées. Le comité de lecture en a retenu 44 et 13 ont été envoyées à Paris pour les prix nationaux.

Les sujets

En CM1 et CM2 : Si tu pouvais habiter la maison de tes rêves, à quoi ressemblerait-elle ?

En 6^e et 5^e : Que pensez-vous de ces marins qui embarquent pour de longues semaines en solitaire ? Que cherchent-ils ? Imaginez ce qu'ils peuvent ressentir. Seriez-vous tenté par ce genre d'aventure ?

En 4^e et 3^e : Le chemin de l'école, est-il pour vous un itinéraire banal ou une occasion d'observations, de rencontres, de rêves ?

Prix de la jeune poésie : un poème d'une page avec des formes fixes ou libres.

En lycée : Vous avez été témoin d'une scène d'injustice. Qu'avez-vous ressenti ? Comment avez-vous réagi ?

Prix Maupassant de la jeune nouvelle : 6 pages maximum.

La remise des prix a eu lieu à l'Inspection académique de Chaumont, le 13 juin 2018 : les 44 lauréats étaient accompagnés de leurs parents, des enseignants et des chefs d'établissements.

Jean BOYER, en 4^e au collège Camille Saint-Saëns de Chaumont, a obtenu le 1^{er} prix au niveau national, qu'il a reçu à la Sorbonne le 31 mai ; une cérémonie importante organisée sous le patronage du Ministre de l'Education nationale. (Les frais de déplacement de Jean Boyer et d'un de ses parents + la participation au cocktail sont pris en charge par l'AMOPA).

Pour le concours 2019, un 2^e prix national a été attribué à Sofia CHIFFOT en 6^e au collège Camille Saint-Saëns de Chaumont.

Plus de 1000 copies sont parvenues à Paris : 122 prix nationaux ont été attribués ; 37 prix pour l'étranger : l'Algérie, la Biélorussie, la Roumanie, Chypre, Québec, Monaco, l'Italie, la Finlande, Madagascar, la Pologne et la Chine participent à ces mêmes épreuves.

• **Nos partenaires**

>>> **L'outil en main** : 12 bénévoles du métier initient des jeunes dès l'âge de 9 ans aux métiers manuels et du patrimoine le mercredi après-midi à Chaumont. Métiers du cuir, de la ferronnerie, menuiserie, couture, pâtisserie, cordonnerie, décoration, typographie, dentelle aux fuseaux : des activités qui plaisent beaucoup aux jeunes.

>>> **Fugue à l'opéra avec Marie-Thérèse COMBRAY**

Les spectacles sont communiqués par mails.

>>> **L'association « Energie Jeunes » avec Jean-Marie SAVOUROUX** intervient auprès des établissements scolaires pour lutter contre l'échec, le décrochage en collège. Elle agit au côté des enseignants, transmet l'envie d'apprendre et suit l'évolution des collégiens concernés.

>>> Un projet proposé par **Philippe Dormont**, Amopalien : **un prix de l'éducation citoyenne** qui vise à promouvoir et valoriser la citoyenneté, l'exemplarité, la solidarité, la lutte contre les incivilités pour les écoliers, collégiens et lycéens.

Rapport financier de l'exercice 2018 présenté par Jean-Paul GASPARI

Il fait apparaître 3921 euros de recettes en produits de fonctionnement et 4974,79 euros de dépenses ; les quotes-parts des adhésions qui doivent nous être reversées par l'AMOPA ne l'ont pas encore été faites en 2018. Le solde de banque au 31 décembre 2018 est de 6 699,94 euros.

Une remarque a été faite : on ne doit pas oublier les 400 heures (au moins) de bénévolat effectuées par l'équipe de notre section.

Ce rapport financier a été vérifié par M. Jean BOUVIER, vérificateur aux comptes.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Madame GAUTHEROT, Inspectrice d'Académie termine cette assemblée générale. Elle a assisté avec plaisir à cette assemblée générale et nous encourage à poursuivre toutes ces activités mises en place, de très grande qualité et qui abordent des sujets d'actualité prioritaires.

Cérémonie de remise de décorations

Geneviève FONDEUR OFF décorée par Monique COUPAT, OFF

Claude COUSIN OFF décoré par Mme GAUTHEROT, OFF

Cette AG se termine à midi. Le repas, préparé par les élèves du lycée, est pris au restaurant d'application avec 28 convives.

L'après-midi, au musée de Saint-Dizier, 12 Amopaliens découvrent des fontes d'art d'Hector Guimard fabriquées dans les fonderies de la ville ; des squelettes fossilisés, des armes et des bijoux provenant des fouilles archéologiques.

Dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville une exposition sur la déportation réalisée par des élèves et sur la place, l'énorme statue qui commémore l'héroïque résistance des braves gars lors du siège de la ville par l'armée de Charles Quint en 1544.